



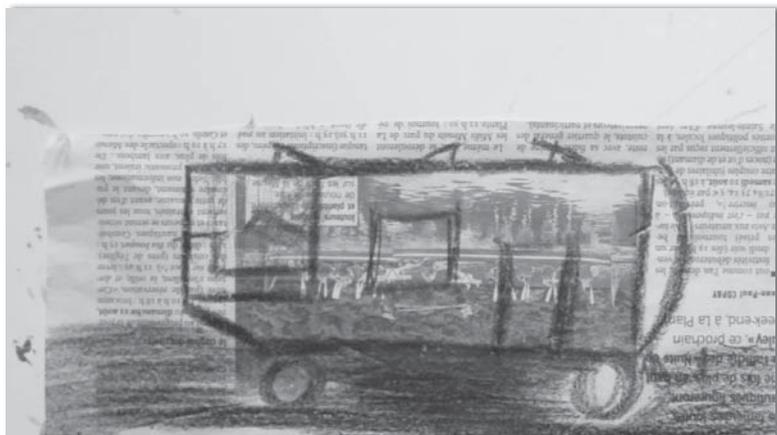
LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP.: ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX: 1€. MENSUEL N°315. Mai 2014.



LUTTES

SOLIDARITES

TRAVAIL



Extrait du livre « Chez moi » du groupe des jeunes de LST

SOMMAIRE

- P.2** *ANDENNE –*
LES JEUNES PRENNENT LA PAROLE
Pour alimenter la construction d'une parole collective
- P.3** *NAMUR–*
VIVRE SANS LOGEMENT
Témoignage d'un papa
- P.4** *HAINAUT –*
MONS EXPULSE LES HABITANTS
/5 Témoignage des habitantes d'un camping
- P.6** *NOS DROITS -*
LA SECURITE SOCIALE
Quels enjeux ?
- P.7** *NAMUR –*
HORS CADRE
Un peu de sel et de poivre
- P.8** *FEDERATION -*
CA SE PASSE
Ici et là on se mobilise

PRENDRE LA PAROLE DANS NOTRE JOURNAL

EDITORIAL

Le journal La Main dans la Main est un outil par lequel les plus pauvres prennent la parole.

Des militants de LST, qui ont été interpellés par des échos relatés dans les médias et la presse, se sont rendus au Clos des Hirondelles à Ghlin. Nous y avons été bien accueillis.

Les habitants nous ont dit qu'ils devaient quitter le terrain pour le 30 juin. Qu'ils allaient ainsi perdre leur mode de vie, leur culture. Ils auraient aussi aimé entrer en dialogue avec les autorités communales. Bien sûr, les réalités sont complexes. Si tout n'est pas tout blanc, tout n'est pas tout noir non plus.

Nous leur avons proposé de raconter leur histoire et de donner leur version des faits. Trois habitantes nous parlent de leur vie.

Pour apprendre à mieux les connaître, retrouvez-les en pages 4 et 5.

Fabien Lardinois

**Que celui ou celle qui sait lire,
lise et PARTAGE ce JOURNAL
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à LIRE**

ANDENNE

**LES JEUNES OSENT
PRENDRE LA PAROLE...**

LORS DE NOTRE DERNIERE ASSEMBLEE DE MILITANTS EN MARS, LE GROUPE DES JEUNES D'ANDENNE AVAIT PREPARE UNE CONTRIBUTION A PARTAGER AU GROUPE POUR ALIMENTER LA CONSTRUCTION DE NOTRE REFLEXION COLLECTIVE...

LE GROUPE DES JEUNES

Depuis maintenant un peu plus d'une année, des jeunes d'Andenne se rassemblent tous les quinze jours au départ de leurs réalités de vie. L'objectif, choisi par le groupe, est de pouvoir faire entendre leur point de vue dans d'autres lieux et que ce dernier puisse être entendu. Défi permanent. Tant dans le rassemblement que dans la création de ce point de vue.

Comment, au départ de nos vécus, pouvoir dans un premier temps, déjà les exprimer et en faire des constats, ensuite pouvoir les comprendre et tenter de les analyser au regard des réalités de la société, et enfin comment en faire des actions qui nous libèrent au lieu de nous enfermer encore un peu plus ?

Contribution du groupe des jeunes pour la dernière Assemblée des Militants

L'objectif de l'assemblée des Militants, qui rassemble des militants des différentes régions du Mouvement, est de construire, ensemble, une analyse et une parole commune sur ce qu'on vit au quotidien. La fois dernière, nous avons beaucoup échangé sur les mesures qui réduisent les droits par rapport aux allocations de chômage et sur ce que ces décisions impliquent dans notre quotidien. Ces nouvelles mesures fragilisent encore plus la sécurité d'existence pour beaucoup d'entre nous.

Notre Assemblée de mars a proposé de poursuivre cette réflexion en partant de l'une ou l'autre observation préparée en région. Les jeunes ont essayé de mettre quelques idées fortes sur papier et avaient envie de les partager, les confronter avec d'autres afin de pouvoir construire un dialogue au départ de leurs réalités. Ces expressions sont d'abord un cri. Cri de colère, d'incompréhension, de peur...

« Je suis en colère ! Je pense à mes enfants et aux autres familles. Qu'est-ce que cela va être pour eux quand tout sera bloqué ? »

« J'ai peur et je ne veux pas me retrouver à nouveau à la rue »

« Cela m'énerve ! Qu'est-ce qu'on va devenir ? » Nous explique une jeune dont sa maman a reçu une lettre de son syndicat et qui au premier janvier 2015, se retrouvera sans revenu. Elle a peur. Comment faire survivre la famille ? Elle pourra toucher sa pension de la Vierge noire et la mettra à disposition de la famille mais ce n'est pas évident et ne permettra pas de s'en sortir.

« Ça fait peur. Peur de la vie, de l'avenir. Comment arriver au bout du mois ? »

Face à ces expressions, comment se mobiliser et construire ensemble ? La discussion qui a suivi a surtout essayé de pouvoir se comprendre. Et ce n'est pas si simple ; et pourtant tellement important si on veut construire ensemble.

Ce n'était ici qu'une première étape, le chemin et la réflexion doivent se poursuivre pour tenter d'analyser et comprendre ensemble ces différents mécanismes que nous subissons. Et de là, seulement, en faire naître une parole et un champ de revendications collectif.

CE QUE LES JEUNES EN ONT RETENU

Les jeunes ont pris le temps d'évaluer cette rencontre et en retiennent plusieurs éléments pour continuer à cheminer ensemble :

« C'était difficile de se comprendre avec les militants plus âgés, comme avec nos parents. La première partie de la rencontre a été difficile. Nous avons l'impression de ne pas être compris mais nous reconnaissons aussi avoir mal interprété certaines paroles. Mais on a pu en rediscuter. En fait, la communication est vraiment importante et il faut nécessairement prendre le temps pour cela. Prendre le temps de vérifier que tout le monde s'est bien fait comprendre et a compris de la même manière. Mais à la deuxième partie de la réunion, on s'est sentis vraiment soutenus et écoutés et on a pu mieux s'exprimer aussi sur ce qu'on voulait dire car ce n'est pas facile de mettre des mots sur ce qu'on vit et en plus de bien les expliquer. »

« Nous sommes aussi fiers d'avoir osé ! Oser parler de nous, de ce qui est difficile et surtout devant autant de monde. Mais surtout oser devant nos parents et heureux d'avoir entendus qu'ils étaient fiers de nous. »

« Il faut continuer ! Continuer à cheminer, chercher ensemble mais aussi continuer à travailler sur ce qu'on veut mais aussi sur comment on veut le dire, l'exprimer.... »

Le groupe des jeunes d'LST Andenne



UN LOGEMENT EST UN MARCHEPIED POUR L'AVENIR

NAMUR

Un vrai parcours de combattant pour trouver un logement décent avec un loyer abordable

Suite à ma séparation, je me suis retrouvé sans logement avec deux enfants en bas âge. Au bout d'un certain temps j'ai été radié de la commune parce que je n'avais plus d'adresse.

J'ai été hébergé par plusieurs familles, avec différentes règles à chaque fois, ce qui n'était pas facile à gérer, non seulement au niveau de l'organisation quotidienne mais aussi au niveau de l'éducation de mes enfants.

Mes enfants et moi-même, on a dû s'adapter dans chaque lieu où on a été hébergés. J'ai dû aussi faire en sorte de combiner les règles de chaque famille et ma manière d'éduquer mes enfants, ce qui n'est pas simple même si on a eu beaucoup de chance d'être avec des personnes très accueillantes et ouvertes d'esprit.

Malgré de nombreuses démarches auprès des sociétés de logement social ou privé, je recevais beaucoup de refus. J'ai rencontré le Bourgmestre de Namur afin de trouver une solution (ma demande est restée sans nouvelle de sa part).

J'ai rencontré énormément de difficultés, comme il n'y a pas assez de logement sociaux et j'ai essayé le refus des propriétaires sous prétexte que j'étais au chômage et que la garantie locative était octroyée par le CPAS. Je suis d'origine arabe avec deux enfants très jeunes. Ce qui ne m'a pas aidé. Sans oublier les conditions demandées par les propriétaires : fiche de paye, la preuve que je ne suis pas endetté, il y a des propriétaires qui demandent même un certificat de bonnes vie et mœurs, ils demandent pour avoir les cordonnées des propriétaires précédents et j'en passe...

Etant sans domicile, j'ai introduit une demande d'une adresse de référence au CPAS de Namur afin d'être en règle point de vue administratif et poursuivre mes recherches de logement. Le conseil d'aide sociale a refusé de m'octroyer l'adresse de référence sous prétexte que j'étais hébergé (être hébergé n'est pas synonyme d'être domicilié à ce lieu).

N'en pouvant plus, j'ai écrit à la Reine Paola qui a envoyé un courrier au CPAS de ma commune. J'ai été convoqué au conseil pour parler de ma situation.

J'ai dû argumenter pendant un long moment en disant que sans l'adresse de référence, je rencontrais de plus en plus de difficultés auprès des sociétés de logement social, et à obtenir tout simplement une composition de ménage ou le grand risque que je perde mes allocations de chômage.

Les membres du conseil me jugeaient car mon ex-compagne était enceinte, j'ai dû leur dire que j'étais face à eux pour l'adresse de référence et non pour juger ma situation familiale.

Recherchant activement un appartement pour pouvoir loger ma famille et moi-même.

C'est devenu un travail à plein temps. Je passais ma vie à regarder les petites annonces, à rencontrer des travailleurs sociaux, des propriétaires, des agences privées, Gestion Logement Namur, etc. Ce qui ne me laissait pas beaucoup de temps pour la recherche d'emploi.



Dessins d'Andenne lors de l'exposition « tous ensemble »

J'avais l'impression de ne pas pouvoir voir le bout du tunnel. ***"C'est la première fois que j'étais confronté à ce genre de problème. Que faut-il comme condition supplémentaire pour obtenir un logement" ?***

A chaque fois que j'avais rendez-vous je gardais espoir mais je redoutais un nouveau refus. ***"J'espérais que l'on ne va pas me dire à nouveau que le propriétaire ne donne pas une suite favorable à ma demande car je ne suis pas le favori parmi les nombreux candidats."***

ENCORE UN ECHEC

Le président du CPAS et son conseil ont accepté de m'entendre mais la première réaction du président était un refus total sous le même prétexte cité au-dessus.

La chose est communément acceptée, et un droit au logement est du reste inscrit tel quel dans la Constitution belge et dans différents textes et accords internationaux

A force de chercher sans relâche, avec détermination et le soutien des personnes qui m'ont entouré dans ces moments difficiles (que je remercie infiniment pour leur soutien, je remercie mon ex-compagne, d'avoir été présente dans ces moments durs à vivre mais aussi pour son aide), car j'avais envie de baisser les bras.

Que serai devenu ma famille si je baissais les bras ?

J'ai fini par rencontrer une propriétaire très compréhensive et attentive aux difficultés de ma situation. J'ai pu enfin avoir un logement décent pour ma petite famille et moi-même. Mais à quel prix !

Disposer d'un logement où l'on se sent chez soi est un élément constitutif d'une vie digne.

Le droit au logement est un droit important en soi, mais il sert également de marche-pied pour d'autres droits : en effet, pouvoir vivre dans un logement décent exerce une influence positive sur la santé, la vie de famille, la possibilité de faire ses devoirs dans le calme ou avoir un logement, c'est aussi habiter un quartier, avoir des relations de voisinage, avoir la possibilité de s'en recréer.

C'est un lieu où on s'épanouit, on s'entraide, on rêve à des projets, on dépose sa maison qu'on a trimballée sur son dos, on respire, on est en sécurité, on reçoit sa famille, ses amis.

Le fait de disposer d'un logement décent constitue même parfois une condition d'obtention de certains droits :

- Avoir une adresse, des revenus, du courrier,
- L'étranger qui souhaite bénéficier du droit au regroupement familial, doit disposer d'un 'logement suffisant' pour lui-même et pour les membres de sa famille.

INOCCUPATION

En contraste criant avec la pénurie de logements décents et abordables, on constate une inoccupation relativement importante de logements sur le marché privé, mais aussi sur le marché locatif social.

Les instruments légaux qui ont été élaborés ces dernières années en relation avec l'inoccupation sont encore trop peu utilisés, voir pas utilisés du tout.

En Région wallonne, il y a beaucoup de logements inoccupés.

Quel combat pour espérer un logement décent ?

Ce qui ne signifie pas que je ne vivrais pas d'autres galères.

Rahmouni AlamiYasser



APRES 28 ANS, LA VILLE DE MONS VEUT COUPER LES AILES DES HIRONDELLES

Les habitants du clos des Hirondelles doivent partir pour le 30 juin 2014

Cela faisait 28 ans que nous avions trouvé la quiétude. Enfin, un terrain sur Ghlin que la ville nous avait trouvé. Plus de problème de place interdite ! Après des réunions et des réunions qui ont débuté en 1982, ça y est enfin. En 1988 nous atterrissons sur le « Clos des hirondelles ». Cette appellation, je l'ai trouvée en 2004, mais c'est une autre histoire que je vous raconterai plus tard.

Donc en 1988, la ville de Mons avait vraiment l'air de nous comprendre. Cela se ressentait au fur et à mesure des négociations. Nous avions à l'époque fait comprendre qu'une aire de travail serait la bienvenue pour nos petites ferrailles. Cette aire de travail, la ville nous l'a promise. Mais bon..., en 2014, rien.

Un compteur forain devait être installé... mais en 2014, rien. Une aire de jeux pour nos enfants,... en 2014, rien. Là aussi nous ne disons rien, ne demandons rien, trop contents d'être enfin tranquilles et plus chassés.

DE LA STIGMATISATION

En 2004, un important déploiement de policiers (+/- 200) débarque. Là les ennuis commencent. L'armée embarque tous les véhicules immatriculés ou pas et nous coupe le courant pendant 5 jours. On se débrouille comme on peut. Lorsque nous demandons pourquoi ? Aucune réponse ! C'est comme ça, pas autrement. Quand nous leur demandons quand allons-nous récupérer nos véhicules ? Réponse : on ne sait pas ! Bonjour la galère pour les écoles, les courses, etc.

Ce n'est que quelques jours plus tard qu'une partie de la population a pu récupérer leur véhicule. Pour moi, c'est autre chose. Il m'a fallu 7 mois pour récupérer un de mes véhicules et 14 mois pour l'autre. La police les avait oubliés dans le hangar. Enfin nous avons eu la réponse à ce déploiement via la presse qui s'est bien sûr délectée d'avoir un article à publier en première page : « La police recherche activement deux Camerounais sur le site des Hirondelles ». Les fouilles ont duré une semaine.

Pendant cette semaine, les articles de presse laissaient sous-entendre que nous étions responsables de ces disparitions.

Comme la police n'a rien trouvé, il fallait bien expliquer à l'ensemble de la population que l'opération monstrueuse effectuée par les forces de l'ordre avait fait chou blanc.

Donc un minuscule article de 4 lignes paraît presque 2 semaines plus tard disant que les Camerounais étaient probablement partis se faire la malle au soleil. Mais le mal était fait.

Jamais plus la population ne nous regarda autrement que comme des criminels.

La ville de Mons veut nous faire partir pour le 31 mars 2005. Mais c'est sans compter sur l'aide des associations qui nous a été précieuse. Ces associations ont mis en avant la scolarité des enfants et qu'il serait plus judicieux pour la ville de reculer l'échéance d'expulsion jusqu'au 30 juin.

Entre-temps les habitants ont émis le souhait d'avoir un dialogue avec la ville et les associations. Voilà pourquoi encore aujourd'hui j'en suis le porte-parole. Pas toujours facile de représenter chaque habitant. Je donne des coups de gueule, des conférences, des réunions. Nous trouvons enfin des arrangements avec la ville, comme le nettoyage de l'aire de travail, le ramassage des immondices en passant aux sacs poubelles conformes. La ville est très généreuse. Elle nous fournit des graviers afin d'aménager nos voiries. Il y a même la promesse d'aire de jeux pour les enfants, des bacs de fleurs etc.

Le temps passe. Les réunions se font de plus en plus rares jusqu'à ce qu'elles disparaissent totalement. La ville retourne dans son silence, nous aussi.

ENCORE DE LA STIGMATISATION

Les années passent. Nous continuons de payer un modique loyer. Nous payons aussi nos consommations d'eau (puisque la ville a fait installer des compteurs d'eau individuels depuis 2007) et de courant, nos immondices et même les redevances télé.

En décembre 2010, les poubelles cessent de passer. Pourquoi ?

Nous croyons que c'est dû au changement des tournées. Nous patientons donc. Après 15 jours, je décide de téléphoner à l'ISPH pour avoir des réponses. Et là on me répond que probablement le quartier des Hirondelles n'est pas reconnu par le GPS installé dans chaque véhicule. Patience, patience, cela finira bien par s'arranger ! Nous attendons encore 1 mois et toujours rien. J'essaie d'avoir un rendez-vous avec l'ISPH. Presque 3 mois plus tard, je l'obtiens enfin. Je m'entends dire que les poubelles ne passeront plus sur le quartier des Hirondelles. « Trop cher » d'envoyer un camion pour ce seul quartier. Nous devons mettre les sacs sur le devant du terrain en bord de route. Ce qui est impossible ! Habitant là où nous sommes, les sacs seraient déchetés par les chats et les chiens errants. Qui va les ramasser ?

Pas de solution possible ! Il faut donc les brûler. Ça fait la une des journaux : « Encore un feu chez les Hirondelles ». Mais il faut bien s'en débarrasser !!! Cela reste malheureusement comme cela. Ni la ville ni l'ISPH ne veulent rien entendre.

Les années passent encore. La police fait régulièrement des visites, certainement pour jouer la carte de l'intimidation. Nous ne sommes pas dupes. La police repart, il est vrai, avec divers objets volés. Et là aussi la population lira dans les journaux : « C'est encore les « gitans » de Ghlin ». Résultat : **une réelle stigmatisation de l'ensemble de la population.**

L'année dernière en date du 6 avril 2013, une grosse descente de police a lieu vers 23h. Tous dehors, hommes, femmes, enfants. S'ils dorment, il faut les réveiller. Voilà mes 4 fils et moi-même dehors. Il est 23h30. Un homme de 62 ans est arrêté. Il se révoltait à cause de ces méthodes. Là non plus, nous ne comprenons rien.

Les policiers jouent la provocation. Les matraques apparaissent, cagoules, boucliers... Mes enfants sont fouillés au corps dehors comme les plus grands des criminels. Mes enfants me regardent gênés. Pourquoi eux ? Qu'ont-ils fait ? Rien, mais c'est comme ça. On ne dit rien comme d'habitude. On subit.

Apparemment il y aurait eu une altercation avec les forces de l'ordre plus tôt dans l'après-midi.

Est-ce des gens de chez nous ? Nous n'en savons rien.

Lentement le calme revient malgré la une des journaux du lendemain ! « Encore une descente de police aux Hirondelles ! » Voilà de nouveau la population qui nous regarde de travers ! On commence à en avoir l'habitude ! A l'école, les professeurs s'inquiètent pour les enfants ! Ils ne comprennent pas l'attitude de la police !

ENCORE ET TOUJOURS DE LA STIGMATISATION !

Les mois passent. Plus aucune nouvelle. Janvier 2014, notre agent de quartier passe. Il nous dit être mandaté par la ville afin de faire le recensement des habitants vivant dans chaque logement afin de nous reloger dans des maisons. Car la ville veut récupérer son terrain. Mais il ne sait pas pourquoi. Les personnes paniquent et m'interpellent pour savoir.

Moi non plus je ne sais pas. J'essaie cependant de me renseigner auprès de la ville. Les associations, les assistantes sociales, personne ne peut me répondre. Je décide donc de prendre un rendez-vous avec divers échevins. Monsieur Darville lui non plus ne sait rien.

Par contre, chez Monsieur Barvais, j'ai confirmation de la décision de la ville : le terrain doit être récupéré pour le 30 juin. Nous allons être informés « incessamment sous peu » par courrier. Nous sommes le 18 mars 2014.

MOBILISATION DE L'ASSOCIATIF

J'entre donc en contact avec « Picardie laïque » avec les informations que j'ai. C'est peu mais c'est un début. Tout de suite, l'associatif qui nous a soutenus en 2004 se mobilise, écrit des courriers au Bourgmestre afin d'avoir un rendez-vous. Les courriers restent sans réponse.

Barbara qui est dévouée à notre cause décide donc d'organiser une conférence de presse le 4 avril 2014 afin de renouer le dialogue avec la ville. Nous y avons exprimé notre désir d'avoir une rencontre avec les autorités communales.

La ville est absente à cette conférence.

En effet, Monsieur Martin, bourgmestre faisant fonction, fait lui aussi une conférence de presse à quelques centaines de mètres de la nôtre.

C'est là que l'on voit le refus de dialogue de la part de la ville. Monsieur Martin est très clair : on ne veut plus de zone de non-droit sur le territoire de Mons.

La ville veut récupérer son terrain car il est situé géographiquement dans un endroit stratégique à proximité de l'hippodrome, de la piscine du Grand Large et du club de tennis.

Nous apprenons via la presse qu'il y a détournement de courant, que nous vivons là sans titre ni droit, ce qui est en l'occurrence faux. Pour le courant, chaque habitant ayant un compteur propre a dû présenter une attestation de conformité d'installation fournie par Vinçotte ou OCB.

La zone de non-droit signifie un lieu où les autorités ne peuvent plus intervenir sans risque de confrontations. Vu le nombre de fois où la police est déjà venue nous rendre visite, c'est loin d'être une zone de non-droit.

Depuis lors nous avons reçu la lettre de renom de la ville en 3 exemplaires, une par courrier simple, la seconde en recommandé avec un accusé de réception et l'autre par l'agent de quartier avec signature à l'appui pour confirmer qu'il est bien venu nous la remettre et que ce serait de gré ou de force que nous partirions.

***Là c'est sûr,
nous avons compris !!!***

UNE ATTEINTE A NOTRE CULTURE

Les familles ont toutes rentré des dossiers auprès des diverses sociétés de logements sociaux, sous la contrainte et la menace d'expulsions. Mais vu la crise du logement, ce n'est pas gagné.

Entre-temps également une question a été posée ce lundi 28 avril au collège communal afin de savoir si les aménagements promis par la ville allaient voir le jour et si le « collectif itinérance » créé en 2005 allait pouvoir renouer le dialogue avec les autorités communales.

Mais la réponse était claire : plus de terrain, plus de collectif. Juste une chose, la ville était d'accord de nous donner un coup de pouce pour ne pas dire un coup de pied pour nous reloger.

Et voilà l'histoire des Hirondelles de Ghlin.

Voilà comment la ville de Mons met fin à plus de 500 ans d'existence d'une culture et cela, sans scrupule, sans dialogue, sans aucun compromis. Après cela nous parlerons bien sûr de Mons 2015, capitale culturelle européenne.

Notre culture fait peur parce qu'elle est inconnue. Sachez qu'elle n'est pas plus mauvaise que n'importe quelle culture. Les gens du voyage ont aussi comme vous une famille, des enfants, des parents.

Ils pleurent quand ils perdent un être cher. Ils s'inquiètent comme vous quand un enfant est malade. Ce qui les différencie c'est juste qu'eux vivent en caravane et vous dans des maisons.

Nous rions de la même façon que vous. Nous pleurons de la même façon que vous. Nous aimons nos enfants comme vous. Nous pleurons nos défunts comme vous.

Juste que nos maisons ont des ailes au bon temps et que ***nous revendiquons notre vie en caravane comme vous vous revendiquez vos maisons.***

La ville de Mons a décidé de nous couper les ailes.

Marie-Josée Pfaff,
Marie-Louise Dubois, Sylvie Robbe



NAMUR

**LA SECURITE SOCIALE :
QUELS ENJEUX ?**

TOUR D'HORIZON DES ACTEURS DE LA SECURITE SOCIALE

Les allocations et revenus de remplacement versés par la Sécurité sociale sont nombreux : allocations familiales, allocations de chômage, pensions de retraite, congés annuels, indemnités d'incapacité de travail, revenu d'intégration, allocations pour personnes handicapées, etc.

Chacune de ces prestations sociales est versée par un organisme de sécurité sociale différent.

Certaines allocations sont versées par un seul organisme public :

- les pensions sont versées par l'O.N.P. (office national des pensions),
- les indemnités pour maladie professionnelle par le F.M.P. (fonds des maladies professionnelles),
- le RIS est versé par le CPAS (centre public d'action sociale),
- les allocations pour personnes handicapées par le SPF Sécurité sociale, direction des personnes handicapées (ex-Vierge noire par référence à son ancienne adresse).

Certaines allocations sont versées soit par un organisme privé choisi par l'assuré social, soit, à défaut de ce choix, par un organisme public :

- les allocations de chômage sont versées par la caisse de paiement à laquelle le chômeur s'est affilié (CSC, FGTB, CGSLB) soit par la CAPAC (caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage),

les indemnités de mutuelle et le remboursement des soins de santé sont payés soit par la mutuelle choisie par le travailleur (Mutualité chrétienne, Mutualité libérale, Mutualité socialiste, caisse des soins de santé de la SNCB, etc.) soit par la CAAMI (caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité),



- les allocations familiales sont payées par la « caisse de compensation » à laquelle l'employeur du parent est affilié (UCM, Partena, Mensura, Groupe S, etc), soit par l'ONAFST (office national des allocations familiales pour travailleurs salariés),
- les indemnités d'accident de travail sont versées par l'assureur-Loi auquel est affilié l'employeur de la victime de l'accident (Ethias, Allianz, AG, etc.), soit par le F.A.T. (fonds des accidents du travail).

La plupart de ces acteurs publics sont composés de représentants des employeurs et des travailleurs : le comité de gestion (qui dirige ces organismes) de l'ONem, de l'INAMI, de l'ONAFST, de l'ONP reflètent cette composition paritaire.

Les CPAS sont un peu à part, puisque le Conseil du CPAS est composé par des élus lors des élections communales.

Les organismes privés (les caisses de paiement des allocations de chômage ou les mutuelles) sont créés par les organisations syndicales, et appliquent la loi sous le contrôle des organismes publics (l'ONem et l'INAMI).

Tous ces acteurs de la sécurité sociale ont une mission fondamentale : appliquer la loi, protéger les droits des assurés sociaux, les informer et les conseiller pour que chacun puisse bénéficier de toutes les prestations sociales auxquelles il peut avoir droit.

A suivre,

Philippe Versailles

**HISTOIRE
DE CONTES**

Le 26 avril dernier, l'atelier « le fil » présentait la veillée contée « avril, ne te découvre pas d'un fil... en collaboration avec la maison du conte et la province de Namur



Voici quelques photos, en échos





DU POIVRE ET UN PEU DE SEL

Le groupe des jeunes a présenté sa pièce de théâtre

« **Du poivre et un peu de sel** »

Ce dimanche 4 mai à LST. Un an d'échanges sur le thème du logement, et puis encore un an pour mettre sur pied cette création collective.



Céline est chez elle, elle attend son homme et ses enfants. Elle doit leur annoncer... qu'ils sont expulsés de leur logement.

Hors cadre



« T'avais dit qu'ici, on aurait plus de problème ! »



Qu'est-ce que tu choisis ? Le présent ou le passé ?



Je n'irai pas chez eux. Je veux rester avec ma famille »



Ce que je comprends ? Que la société est détruite par les gens qui prennent tout notre argent.



Avec Nathan, Louis, Maxence, Gwendoline, Davina, Héloïze, Florian, Pascale et Cécile. Et la comédienne Noémi Thiberghien



**CA SE PASSE EN JUIN ET EN
EN JUILLET 2014**

	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
JUIN	02	03	04	05	06	07	08
	09	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29

Une délégation de militants se rend au
Conseil communal de Namur

		01	02	03	04	05	06
JUILLET	07	08	09	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	31			

Nos activités sont en vacances pendant les mois de juillet et d'août.

ET SURTOUT...

LES CAVES: A Namur, les mardis 10 et 24 juin. A Andenne, les mardis 3 et 17 juin. A Noisieux, le lundi 23 juin. A Binche, le lundi 2 juin. A Fontaine, le vendredi 13 juin.

LE GROUPE DES JEUNES de Namur se retrouve les vendredis à 19h. Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve le vendredi à 18h.

L'ATELIER : à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** reprend le 21 juin, avec pas mal de projets entre nous et en collaboration.

LES PERMANENCES : vous accueillent le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le jeudi à Jemelle. Le vendredi à Fontaine.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GENERAL SUR LA PAUVRETE se voit tous les mercredis. Nous sommes également présents tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en

BIBLIOTHEQUE DE RUE avec les enfants.

PETITE NOUVELLE

ANDENNE

MARIAGE

Le samedi 03 mai 2014, Marc Otjacques a célébré le mariage de Caroline Trufin (fille de Madeleine Dorjoux) et de Ludovic Struvay.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Le 4 mai 2014, la pièce de théâtre « un peu de poivre et un peu de sel » créé par le groupe des jeunes de LST a été applaudie par un public chaleureux et fier. Bravo les jeunes. Voir page 7 Hors cadre.

**« LA MAIN DANS LA MAIN »
LE QUART MONDE EN MOUVEMENT**

ONT PARTICIPE À CE NUMERO

d'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises
de Ciney-Marche-Jemelle :
Chantal, Fabien
de Namur : Andrée, Cécile, Luc, Gwendoline et
l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22
Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne
andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :
L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726
Route de France, 5 - 5377 Baillonville
ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT:
Fabien Lardinois
Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévy-le-Grand
Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57
hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :
L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12
Rue Pépin, 27 - 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :
Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65
Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal
tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS
RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
de la Fédération Luttes Solidarités Travail
27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HESITEZ
PAS A NOUS CONTACTER. NOUS
ATTENDONS VOS REMARQUES,
VOS ARTICLES, UN PETIT COUP
DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG